



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION

# L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°11 • JANVIER 2020

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

Le poney-club et centre équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Cette organisation originale fait de la Fédération Française d'Équitation (FFE) l'une des premières Fédérations Olympiques sportives en France. Elle rassemble plus de 9 500 groupements équestres et 1,5 million de pratiquants dont 80% de cavalières. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer les pratiques, les formations et les compétitions sportives équestres. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF – European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE).

## EDITO



© FFE/PSV

Avec 2020, une nouvelle décennie s'ouvre avec des débats cruciaux pour notre avenir. Les discussions au niveau européen sur le budget des sept prochaines années peinent à aboutir et freinent dans le même temps les négociations sur la prochaine programmation de la Politique Agricole Commune (PAC). Nous devons poursuivre notre mobilisation afin de rappeler aux décideurs la nécessité d'apporter aux professionnels du secteur de l'équitation des garanties leur permettant de vivre de leurs activités économiques. Le caractère agricole de nos activités n'étant plus à démontrer, nous devons donc pouvoir être éligibles aux aides de la PAC. De même, la fiscalité doit impérativement être adaptée à notre activité, qui par son modèle atypique ancré dans

l'agriculture et tourné vers le sport-loisirs, éprouve après tant d'années des difficultés économiques. Avec le soutien des gouvernants français et parlementaires, la révision de la politique des taux réduits de TVA est une attente majeure pour l'ensemble des poney-clubs et centres équestres présents en France.

Qualifiée dans les 3 disciplines olympiques (saut d'obstacles, complet et dressage), nos yeux se tournent également vers les Jeux Olympiques de Tokyo qui débiteront fin juillet. Faisons donc en sorte que l'environnement économique et sportif de nos clubs porte nos sportifs vers les plus hauts podiums olympiques tout en assurant une pratique accessible au plus grand nombre.

**Serge Lecomte,**  
**Président de la FFE.**

## RENOUVELLEMENT DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

### *Election des députés européens et constitution de la nouvelle Commission européenne*

Après les élections européennes de mai, les nouveaux députés européens ont fait leur entrée au Parlement européen lors de la session inaugurale de juillet.

Les députés membres de la commission AGRI auront pour lourde tâche de négocier et clôturer les dossiers PAC alors commencés lors du mandat précédent. Les députés français auront tout leur rôle à jouer en particulier puisque Monsieur Andrieu est rapporteur sur le règlement dit « OCM » tandis que Anne Sander est rapporteur fictif sur le règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC. Rappelons que l'enjeu est important pour toute la filière équestre qui ne pouvait bénéficier des aides de la PAC lors de la programmation précédente

en raison d'une définition trop restrictive de l'agriculteur (voir [lettre institutionnelle n°10 de juin 2019](#)). Les prochains mois seront donc cruciaux pour assurer aux professionnels de l'équitation les aides auxquelles ils ont droit en tant que véritables agriculteurs et acteurs clés du développement rural.

Après ces élections européennes, ce fut au tour de la Commission européenne de voir ses membres renouvelés. C'est Ursula von der Leyen, Ministre fédérale allemande de la Défense qui a été choisie par les chefs d'Etat et de gouvernements pour constituer cette nouvelle Commission européenne. Après validation par le Parlement, celle-ci a donc été officiellement désignée Présidente de la Commission européenne en juillet dernier. Après





auditions des commissaires et vote du Parlement européen, le Collège des Commissaires a pu entrer en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Activité atypique, l'équitation se situe entre différentes politiques publiques telles que l'agriculture, le sport et comme toute activité économique, est soumise à la fiscalité. La FFE sera donc particulièrement attentive aux travaux des prochains mois menés par le Collège des Commissaires et notamment ceux des commissaires en charge de l'agriculture, Janusz Wojciechowski, de la fis-

calité, Paolo Gentiloni, de la jeunesse et du sport, Mariya Gabriel et du marché intérieur qui a également en charge le tourisme, Thierry Breton.

La Présidente de cette nouvelle Commission européenne a déjà eu l'occasion de se familiariser avec les sujets qui mobilisent notre secteur à l'occasion de la réunion du groupe cheval du Parlement européen en octobre 2019. Cavalière passionnée, Madame von der Leyen s'était également déplacée au CHIO d'Aix-la-Chapelle auquel la France était l'invitée d'honneur.

## CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION

### *Première visite du Parc Equestre fédéral pour Roxana Maracineanu, Ministre des sports*

Cette année, les Championnats de France d'Équitation se sont déroulés du 6 au 14 juillet pour les championnats Poney et du 20 au 28 juillet pour les championnats Clubs au siège de la Fédération à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

À l'invitation de Serge Lecomte, Président de la FFE, Madame Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, a pu découvrir le championnat de France d'équitation poneys qui participe à la dimension populaire et éducative de l'équitation, faisant ainsi écho aux attentes du ministère des Sports. La Ministre s'est alors rendue sur quelques-uns des 28 terrains sportifs que comptent les 400 hectares du Parc Equestre fédéral. Pour Serge Lecomte, Président de la FFE : « *Ce championnat nous permet de proposer dans nos clubs des projets sportifs annuels diversifiés qui trouvent tous leurs conclusions ici au Generali Open de France. De quoi créer une émulation positive pour la majorité de nos cavaliers.* » Souhaité et soutenu par Serge Lecomte, le modèle du cheval partagé a démocratisé l'équitation.

Avec plus de 15 000 cavaliers concourant dans 17 disciplines, cet événement est l'illustration d'un sport accessible au plus grand nombre, qui concourt à l'objectif fixé par le Gouvernement de faire de la France une nation sportive comptant 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2024. Pour cette première au Parc Equestre fédéral, Madame la Ministre a découvert un outil fédéral structurant au service des poney-clubs et centres équestres et de leurs cavaliers. Il est un soutien à l'effort quotidien des clubs à proposer des projets sportifs et éducatifs répondant aux souhaits des cavaliers. A l'issue de sa visite, la Ministre a estimé : « *On ressent que cet événement familial porte des valeurs de citoyenneté et qu'il est un atout éducatif pour de nombreux jeunes. Les actions menées par la FFE correspondent au modèle porté par le ministère. C'est une fédération autonome qui accompagne les clubs dans leur développement.*



À l'issue de la visite, Madame la Ministre, aux côtés du Président Serge Lecomte, de Yves Rousset, Préfet de Loir-et-Cher, Jean-Paul Prince, Sénateur de Loir-et-Cher, Pascal Bioulac, Vice-Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher et Maire de Lamotte-Beuvron, Pascal Goubert de Cauville, Président de la Communauté de communes Cœur de Sologne ont remis les prix aux cavaliers de l'épreuve Poney 2 C Minime 2.

C'est inspirant pour toutes les fédérations. » À l'occasion de sa visite, la Ministre a également rencontré les permanents des services de la FFE au Parc Equestre fédéral, siège social et administratif, qui constitue un réel bassin d'emploi pour la région. Le Generali Open de France mais également l'ensemble des manifestations sportives organisées sur ce site sportif d'exception contribuent également au dynamisme économique de la Sologne et plus largement de la région Centre-Val de Loire. Avec plus de 9500 structures adhérentes, la FFE joue un rôle majeur dans la structuration du sport, répondant à une mission de service public, et en assurant le développement d'une activité sportive et de loisir. Les activités des clubs participent aussi au maintien de l'activité économique et à l'animation des territoires.



## SALON DES MAIRES ET SIGNATURE DE LA CHARTE ÉCO-RESPONSABLE

*Identification de la FFE auprès des collectivités en tant qu'acteur du développement local*

Pour la quatrième année, la FFE était présente du 19 au 21 novembre 2019 pour représenter les poney-clubs et centres équestres auprès des élus locaux à l'occasion de l'édition 2019 du Salon des maires et des collectivités locales. Concomitant au 102e Congrès annuel de l'Association des maires de France (AMF), le Salon des maires et des collectivités locales a réuni durant trois jours, les élus venant de toutes les régions de France et des DROM. La présence de la FFE au Salon des maires s'inscrit dans le prolongement du dispositif de communication directe mené auprès des élus français.

Chaque visite a été l'occasion de valoriser les vertus socio-éducatives des activités équestres et d'affirmer l'engagement sociétal des établissements équestres auprès d'un large public.

L'objectif était d'échanger et construire des projets avec les poney-clubs et centres équestres présents sur leurs communes. Un document de présentation des actions possibles entre les clubs et les collectivités territoriales a été largement distribué. Le programme « Cheval et diversité », qui propose des actions à conduire auprès des publics sensibles, ainsi que le modèle du poney-club à la Française qui rend l'équitation accessible au plus grand nombre et ses actions de développement, telles que Poney école et Geocheval.com, qui vise à répertorier les itinéraires de randonnées équestres, ont été plus particulièrement appréciés. De nombreuses pratiques de différentes collectivités locales ont été mises en lumière à cette occasion. Une plaque « *Villes et villages équestres de France* » a été remise aux édiles engagés sur un projet équestre structurant.

Dans le cadre du Salon des maires, le Président de la FFE, Monsieur Serge Lecomte, a également signé la Charte des 15 engagements écoresponsables, en



présence de Madame la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu, Monsieur Maël Besson, responsable sport WWF et Monsieur Frédéric Bouix, délégué général de la FFE.

Cette Charte est le fruit d'un partenariat entre le ministère des Sports et WWF et réunit les organisateurs d'événements sportifs et les gestionnaires d'équipements mobilisés autour des enjeux environnementaux. Sa signature permet ainsi à la FFE de poursuivre un engagement vieux de plusieurs décennies en faveur du développement durable.

Celle-ci est en effet pleinement en accord avec le projet éducatif fédéral de favoriser une vie en société dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel, ainsi que de valoriser l'engagement et le sens des responsabilités, notamment. Forte de ces valeurs, qui figurent parmi ses missions statutaires, la FFE rejoint donc les organisateurs de manifestations sportives et gestionnaires d'équipements sportifs convaincus du rôle joué par l'écosystème sportif dans la prise de conscience et le changement de comportement des citoyens.



## FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TOURISME ÉQUESTRE

*Réélection de Frédéric Bouix en tant que Président lors de l'Assemblée Générale à Brachfeld (Allemagne)*

La Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE) a tenu son Assemblée Générale dimanche 1<sup>er</sup> septembre à Brachfeld (Allemagne), à l'issue des Championnats d'Europe TREC 2019 Jeunes et Juniors. Frédéric Bouix, Président de la FITE depuis 2015, a été réélu pour un deuxième mandat de quatre ans.

La FITE a été créée en 1975 à l'initiative de la France, avec le concours de la Belgique et de l'Italie. Son objet est de rassembler les Organismes Nationaux de Tourisme Équestre (ONTE) à travers le monde, de les représenter, de coordonner leurs actions et de contribuer au développement de toutes les activités touristiques liées à l'utilisation des équidés.

Gestionnaire de la discipline TREC à l'international, les Championnats d'Europe TREC 2019 Jeunes et Juniors se sont tenus à Brachfeld (Allemagne), du 29 au 31 août, sous son égide. Comme traditionnellement, la FITE y a tenu son Assemblée Générale, dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

Le temps fort de l'Assemblée Générale a été le renouvellement du Conseil d'administration, avec l'arrivée de nouveaux administrateurs : Ruben Aguado (Espagne), Véronique Duysburgh (Belgique) et Thomas Ungruhe (Allemagne). Pour leur part, Frédéric Pierrestiger (Canada) a été réélu à l'unanimité secrétaire général pour quatre ans, tandis que Jean-Louis Mermillod (Italie) devient vice-président et qu'Adrian Flynn (Irlande) occupe les fonctions de trésorier.

Frédéric Bouix (France), Président depuis 2015, a présenté le bilan de son mandat 2015-2019. Il a rappelé les grandes actions qui ont marqué ces quatre années telles que notamment la signature d'un Memorandum of Understanding avec la Fédération Équestre Internationale en 2017, l'adhésion au réseau European Horse Network (EHN) fin



© FFE/CDT

2015 puis l'élection au Bureau en 2018 et la sélection de la FITE par la Commission européenne pour participer au groupe d'experts Directive Voyage. Sous sa présidence, la FITE a également développé les échanges avec l'Institut européen des Itinéraires culturels, elle s'est impliquée au sein des réseaux européens liés aux sports de nature ou à la ruralité. Enfin, elle a obtenu des assouplissements en matière de réglementation pour le passage des frontières à cheval.

Lors de cette Assemblée Générale 2019, Frédéric Bouix a été réélu à l'unanimité Président pour un deuxième mandat de quatre ans.

Gerlinde Hoffmann, vice-présidente et impliquée depuis plus de 20 ans au sein de la FITE, a reçu les remerciements chaleureux du Conseil d'administration et des membres, à l'occasion de son départ à la retraite de la Fédération nationale allemande.

Les vingt ONTE présents ou représentés ont approuvé l'adhésion de deux nouveaux membres : la Touristic Equestrian Association of Madagascar et la Fédération Roumaine de Tourisme Équestre.

En ce début 2020, la FITE officialise également ses relations avec l'International Horseback Horse Alliance (IHAA) et aura désormais en responsabilité au niveau international le tir à l'arc à cheval.

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

*Mise en place de la mention « bien-être animal » de la FFE pour les établissements labellisés*

Depuis 20 ans, la FFE met en place une démarche qualité valorisant l'engagement et le professionnalisme des établissements équestres à travers la labellisation. Une mention « bien-être animal » a été créée en septembre 2019 pour les structures déjà labellisées confirmant l'implication de la FFE sur ce sujet au cœur de l'actualité. Depuis la signature de la Charte pour le bien-être équin en 2016, la FFE a activement contribué à la rédaction du Guide

de bonnes pratiques qui en découle. C'est dans la continuité de ce travail que vient d'être créée la mention « bien-être animal » pour les établissements labellisés. Depuis septembre 2019, une grille complémentaire de 15 critères liés au bien-être animal, expérimentée au cours du premier semestre de la même année, complète les autres thématiques de la démarche qualité FFE. Ces critères additionnels mettent l'accent sur les besoins fondamentaux du cheval tels que des sorties libres



régulières, des fourrages disponibles quotidiennement, des repas fréquents ou encore la possibilité d'interagir avec ses congénères.

La FFE souhaite ainsi accompagner les poney-clubs et centres équestres dans la prise en compte du bien-être animal, au delà des exigences légales en la matière. À ce jour, près de 80 établissements labellisés ont acquis la mention « bien-être animal ».

En parallèle de la mise en place de cette mention, une nouvelle formation a également vu le jour. La capacité détenteur d'équidé est un nouveau diplôme de cavalier destiné à tous les licenciés et plus particulièrement aux propriétaires ou futurs propriétaires qui souhaitent acquérir les connaissances indispensables pour gérer

un équidé au quotidien. Au cours de la formation, le cavalier apprend les besoins indispensables au bien-être du cheval ainsi que les obligations et la réglementation en vigueur inhérentes à la détention d'un équidé. Ce diplôme comprend une partie théorique, dispensée en ligne sur FFE Campus, et une partie pratique, organisée par un club adhérent à la FFE. Ce dernier devra cependant être titulaire de la mention « bien-être animal » présentée ci-dessus pour proposer cette formation.



## CHEVAL ET DIVERSITÉ

### *Signature d'un partenariat collaboratif entre la FFE et France Alzheimer*

**C**onscientes des bienfaits de l'équithérapie, la FFE et l'association France Alzheimer et maladies apparentées ont décidé de se rapprocher afin d'imaginer ensemble plusieurs projets.

Les présidents de la FFE et de l'association France Alzheimer et maladies apparentées ont conclu en septembre un accord entérinant leur collaboration. Les deux instances entendent rapprocher leurs réseaux d'acteurs, centres équestres et antennes départementales France Alzheimer. Elles souhaitent également promouvoir l'intérêt de la médiation avec les équidés (MAE) dans l'accompagnement des personnes atteintes par la maladie.

Parmi les actions concrètes envisagées figurent la création d'un séjour vacances-répît Alzheimer® dédié au cheval et la mise en place conjointe d'une évaluation scientifique des bienfaits des activités de MAE pour les personnes malades.

Parce que la FFE cherche à garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie, dans le respect de l'individualité de chacun, qu'il soit cavalier ou non, en difficulté ou non, le lien avec France Alzheimer s'est imposé. Serge Lecomte explique ainsi que la FFE s'est engagée à développer des activités équestres pour tous les publics, sur et autour du cheval et c'est dans cet objectif qu'elle a créé le réseau Cheval et diversité en 2017. Ce type de partenariat a alors vocation à structurer les actions de médiation avec les équidés qui existent depuis de nombreuses années et dont les bienfaits sont connus, notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Pour France Alzheimer, il s'agit du premier partenariat éla-

boré avec le monde sportif. Celui-ci satisfait pleinement Benoît Durand, directeur délégué de France Alzheimer en raison des bienfaits connus que procurent les activités avec les équidés pour les personnes malades.

Dans de nombreux cas, l'équidé crée l'envie de marcher et de le caresser ce qui permet à la personne malade de suivre une activité en mobilisant ses muscles de manière inconsciente. Un vrai sentiment de bien-être est également observé chez les personnes. Des personnes qui ne parlaient plus se mettent soudain à parler aux chevaux. Les ateliers avec les chevaux surprennent aussi les aidants et le personnel soignant, qui peuvent ainsi profiter d'un moment de répit mais également voir la personne malade sous le prisme de ses capacités.

Le projet est également d'imaginer avec France Alzheimer des séjours vacances dont les premiers devraient se dérouler dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire avec le relais des centres équestres labellisés Equi-handi, des centres qui disposent d'infrastructures et de matériels adaptés, et de personnel formé pour accueillir un public spécifique.

D'autres objectifs sont également envisagés dans le cadre du partenariat tels que le développement de la formation et l'information sur les bienfaits de l'équithérapie, tout en gardant à l'esprit qu'il faut objectiver ces bienfaits par l'évaluation scientifique afin de modéliser les actions et de leur donner de la crédibilité.

La signature de cette collaboration témoigne ainsi de la volonté de projets à long terme, que mettront en place la FFE et l'association France Alzheimer en rapprochant leurs deux structures.



## *Journée d'échanges et de pratique de la médiation avec les équidés*

**P**our la deuxième fois, la FFE a organisé une formation Initiation à la médiation avec les équidés (MAE) au Parc Equestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41) mardi 17 septembre. La FFE en a profité pour organiser une journée d'informations et d'échanges autour de la MAE, destinée à la fois aux enseignants et aux soignants.

La journée a été riche en enseignements pour les 70 participants venus en Sologne, qu'ils soient issus du milieu médical ou équestre. L'objectif était de leur donner des idées pour construire des projets. Les stagiaires ont pu assister à quatre ateliers animés par des experts equihandi : attelage, longues rênes, équitation adaptée comprenant un atelier pansage et cheval en liberté.

L'intérêt de faire interagir et participer à la fois les patients et les soignants est de rendre tout le monde acteur de la séance pour que chacun apprenne à trouver sa place. Ce procédé permet de voir parfois les rôles s'inverser ainsi que les regards.



© FFE/EB

Cette journée d'informations et d'échanges a également profité aux stagiaires de la formation MAE qui s'est achevée le 3 octobre dernier. Organisée par la FFE, cette deuxième session s'inscrit en perspective de la mise en place de la formation MAE qui devrait voir le jour courant 2020.

## DANS LES RÉGIONS

**D**ifférents plans régionaux spécifiquement dédiés au cheval ou plus largement au sport voient le jour. Cela témoigne de l'attention croissante que portent les institutions territoriales aux acteurs

économiques locaux et majoritairement ruraux que sont les établissements équestres et que la FFE s'attache à représenter au quotidien.

### *7,4 millions d'euros sur trois ans pour la filière cheval d'Auvergne Rhône Alpes*

**L**es acteurs de la FFE et du Comité régional d'équitation Auvergne - Rhône Alpes ainsi que de nombreux représentants de la filière cheval étaient présents début novembre à Equita Lyon sur le stand partagé FFE Comité Régional d'Équitation (CRE) Auvergne - Rhône-Alpes afin de signer aux côtés de Laurent Wauquiez, Président de la Région, le plan Ambition cheval. À la suite des travaux conduits par la Fédération aux côtés des autres représentants de la filière et en partenariat avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes, le plan Ambition cheval a été voté en mars dernier. Mis en place par la Région dans le cadre d'un programme pluriannuel (2019-2021), ce plan vient renforcer les interventions régionales existantes. Il permet d'apporter

une réponse globale aux besoins de la filière équine. Les aides prévues recouvrent l'ensemble des besoins des acteurs du secteur que ce soit l'achat de matériel ou l'aménagement des centres et hippodromes afin de diversifier les pratiques et permettre l'accueil de pratiquants en situation de handicap ou encore améliorer le bien-être des chevaux. Le tourisme équestre pourra également bénéficier de ces aides pour améliorer l'accueil des chevaux dans les hébergements de randonnée. Plus largement encore, cette enveloppe permettra d'accroître la compétitivité et l'innovation de ces exploitations agricoles et de soutenir les éleveurs professionnels pour la valorisation de leurs produits ou les organisateurs de concours régionaux.



Pour Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : « Notre territoire a une vraie tradition du cheval. Pourtant, nous n'avions pas à la Région un grand plan ambitieux à destination de toute la filière équine. Cet oubli est désormais corrigé avec une poli-

tique volontariste qui investit massivement dans différentes activités, le sport, l'élevage, le tourisme équestre. Désormais, tous les acteurs des mondes équestre et hippique savent qu'ils peuvent solliciter la Région pour leurs projets de développement. »

## *Signature de la convention-cadre de partenariat entre la Région Grand-Est, la FFE et le CRE Grand-Est*

Le 16 décembre, une convention-cadre de partenariat a été signée entre la Région Grand-Est, représentée par son Vice-Président, Jean-Paul Omeyer, Serge Lecomte, Président de la FFE, et Jean-Louis Pinon, Président du CRE Grand Est à l'occasion de l'Assemblée Générale de ce dernier. Cette convention - initiée par la FFE en décembre 2018 - institue une relation partenariale entre les trois organisations pour la période 2019-2024. Les signataires se sont engagés sur les moyens en vue d'assurer un cadre régional propice à la performance sportive, la promotion de la pratique de l'équitation, la valorisation et l'accompagnement économique des structures équestres et le développement touristique à

cheval sur le territoire régional. Pour Serge Lecomte, en signant cette convention, la FFE et le CRE formalisent un partenariat avec la Région qu'ils appelaient de leurs vœux. Acteurs au service des territoires, les 726 groupements équestres adhérents de la FFE en Grand-Est assurent le développement de la pratique sportive, du sport haut niveau mais aussi le déploiement du tourisme équestre.

Lorsque l'Agence Nationale du Sport sera déployée en Conférences Régionales du Sport chargées d'élaborer le Projet Sportif Territorial, le CRE Grand-Est pourra ainsi y participer activement aux côtés des acteurs publics et privés.

## RETROUVEZ-NOUS

*Vous pourrez découvrir la FFE à l'occasion des prochains grands rendez-vous :*

- **Salon International de l'Agriculture de Paris**  
Du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2020 - Porte de Versailles (75)  
(Hall 6 - stand B 044)
- **Master Pro - Saut d'Obstacles**  
Du 23 au 26 avril 2020 à Jardy (92)
- **Coupe des Nations - Dressage CDI 5\***  
Du 14 au 17 mai - Compiègne (60)
- **Coupe des Nations - Saut d'Obstacles CSI 5\***  
Du 14 au 17 mai 2020 - La Baule (44)
- **Concours international - Para dressage CPEDI 3\***  
Du 15 au 17 mai - Deauville (14)
- **Grand Tournoi - Sports collectifs (Horse-Ball, Pony Games, Polo, Tir à l'arc à cheval)**  
Du 22 au 24 mai 2020  
Parc Equestre fédéral situé à Lamotte-Beuvron (41)
- **Championnats de France d'Équitation**  
Poneys - Du 4 au 12 juillet 2020  
Clubs - Du 18 au 26 juillet 2020  
Parc Equestre fédéral situé à Lamotte-Beuvron (41)

### POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation  
Parc Equestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

### Affaires européennes et institutionnelles

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 / [lettre.institutionnelle@ffe.com](mailto:lettre.institutionnelle@ffe.com)

### Service Communication

+33 (0)2 54 94 46 70 / [communication@ffe.com](mailto:communication@ffe.com)

